



3

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Romainmôtier*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *Deux cents* pages.

Lausanne, le *21 janvier* 1899.

Le Chef de service du Département,

*Gué*



Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N<sup>o</sup> 13. de l'année 1898, au N<sup>o</sup> 18 de l'année 1909.

Ce que nous certifions.

Romainmotier le 8. Octobre 1909.



Ab. Reignier.  
Off. de l'état civil.

N° 19.

*Guignard et Delacretaz*

Aujourd'hui *huit. Octobre.* mil neuf cent *neuf.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Guignard. Octave. Benjamine, laitier.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vaulion. (Saut.)* domicilié à *Vaulion.*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

né à *Vaulion, le dix-neuf. Juillet.* mil huit cent *quatre-vingt-sept.*

Noms, profession et

fil de *Etienne David Henri Guignard, décédé.*

domicile des parents :

et de *Sainte. Jeannette. Reynoud, à Vaulion.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Delacretaz. Jeanne.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Traz et Yverne. (Saut.)* domiciliée à *La Traz.*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

née à *La Traz, le vingt-un. août.* mil huit cent *quatre-vingt-sept.*

Noms, profession et

filie de *François Louis Henri Delacretaz, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Adèle Aline. née Bonnard, domiciliés à La Traz.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vaulion, le quatre, à La Traz le cinq, et à Yverne, le sept. septembre, mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier de l'état civil de Vaulion, de célébrer le mariage à Rommagnat.*

Signatures des époux :

*Octave Guignard.*  
*Jeanne Guignard Delacretaz*

Signatures des témoins :

*Aug. Foschung à Rommagnat*  
*Louis Magnuet à Vaulion*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil, à Vaulion et à Rigne, le 3. Octobre. 1909.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reiznier.*

N° 20

Gaillard et Thacion

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *deux* novembre mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Gaillard *Emile* *Henri*, agriculteur.de *Sergey* (*Vau*) domicilié à *Sergey*.*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Sergey*, le *quatre* *septembre* mil huit cent *quatre* *vingt* *trois*.fils de *Jean* *Thion* *Emmanuel* *Gaillard*.et de *Stanny* *dite* *Adèle* *nie* *Tracy*, à *Sergey*.2° Thacion *Berthe* *Ida*.de *L'ibergement* et *Ballaigues* domiciliée aux *Clés*.*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Lignerolle*, le *deux* *juin* mil huit cent *quatre* *vingt* *six*.fille de *Jean* *Henri* *Thacion*.et de *Marie* *Marquerite* *nie* *Conoit*, aux *Clés*.Les publications ont eu lieu à *Sergey* le *quatorze*, à *L'ibergement*le *quinze*, aux *Clés* le *deux* et à *Ballaigues*, le*dix* *sept* *octobre*, mil neuf cent *neuf*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Lignerolle, de célébrer le mariage, à Roumainmôtier.*

Signatures des époux :

*E. Gaillard*  
*Berthe Gaillard nie Thacion*

Signatures des témoins :

*Mme Brandot Les Clés*  
*Mug. Foschung, à Roumainmôtier*

Communiqué : aux officiers de

*l'état civil, à Lignerolle et à Ballaigues, le 13 novembre 1909.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reizquier*

N° 21.

*Golaz et Curtet.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier décembre* mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Golaz Georges Henri, agriculteur.*

de *L'Abbaye (Saut)* domicilié à *Croy.*

Etat civil : *célibataire.*

né à *Croy, le dix-huit avril* mil huit cent *quatre vingt six.*

fil de *Georges Henri Golaz, agriculteur.*

et de *Julie Marie, née Tiquet, domiciliés à Croy.*

2° *Curtet Lionie, ménagère.*

de *Jurieux (Saut)* domiciliée à *Jurieux.*

Etat civil : *Célibataire.*

née à *Jurieux, le dix mai* mil huit cent *quatre vingt neuf.*

fille de *Mois Henri Curtet, agriculteur.*

et de *Sophie Céline, née Meautier, domiciliés à Jurieux.*

Les publications ont eu lieu à *Jurieux, à Croy et à L'Abbaye,*

*le seize novembre, mil neuf cent neuf.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissances des époux*  
*Promesse de mariage écrite*  
*Certificats de publication de*  
*L'Abbaye, Jurieux et Croy.*

Communiqué : à l'officier de l'état civil, à *L'Abbaye, le*  
*1<sup>er</sup> décembre 1909.*

Signatures des époux :

*Georges Golaz*  
*Lionie Golaz née Curtet.*

Signatures des témoins :

*M. Bonant à Romainmotie*  
*E. Junod à Romainmotie*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reigriet*

N° 22.

Nicaty et Magnenet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicaty Jean François, agriculteur  
de Maudon, Combrenant le Petit et Brezouagnes domicilié à Bouvillars  
célibataire

né à Bouvillars, le huit novembre mil huit cent quatre vingt un  
fils de Edouard Nicaty, horloger  
et de Mariane Perret, domiciliés à Bouvillars

2° Magnenet Alice, ménagère  
de Breznovières domiciliée à Croy  
célibataire

née à Croy, le dix-neuf juin mil huit cent quatre vingt huit  
fille de François Magnenet, agriculteur  
et de Louise Françoise née Bonard, domiciliés à Croy

Les publications ont eu lieu à Breznovières, Croy, Bouvillars et Maudon, le vingt-six, et à Combrenant le Petit et Brezouagnes, le vingt-sept novembre, mil neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Publisation de l'Officier de l'état civil de Bouvillars, de célébrer le mariage à Roman-métier

Communiqué : aux Officiers de l'état civil, à Maudon, Combrenant le Grand, Montagny et Bouvillars, le 29 décembre 1909.

Signatures des époux :

Nicaty Jean-François  
Alice Nicaty née Magnenet

Signatures des témoins :

François Magnenet à Croy  
Alfred Magnenet à Croy  
Rosalie Magnenet à Croy

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N°

~~Aujourd'hui~~ Le *numéro 22, à la page 11* mil neuf cent *11* celui par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

*1<sup>o</sup> de la dernière inscription faite dans l'année 1909. Les deux doubles du présent registre domiciliés à sont conformes.*

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

*Ce que nous certifions.  
Romainmotier le 31 décembre 1909.*

Lieu et date de la naissance :

né à *mil neuf cent* *Ab. Reizquier.*

Noms, profession et domicile des parents :

fil(s) de *Ab. Reizquier.*

Nom et profession de l'épouse :

*2<sup>o</sup> Un double a été remis le 6 Janvier 1910, à l'auto- de rité cantonale, en exécution domiciliée à de l'Art. 2. de la loi.*

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

*Romainmotier le 6 Janvier 1910.*

Lieu et date de la naissance :

née à *mil huit cent* *Ab. Reizquier.*

Noms, profession et domicile des parents :

fil(le) de *Ab. Reizquier.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

*Vu le 30 avril 1910  
p. Reizquier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° *1*Aujourd'hui *deux mars* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Candaux Henri Alfred, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Premier* domicilié à *Premier*.

Etat civil :

*Célibataire*.

Lieu et date de la naissance :

né à *Yaulieu, le deux Février* mil huit cent *quatre vingt trois*.

Noms, profession et

fils de *Alfred Candaux, agriculteur*.

domicile des parents :

et de *Elise Faustine, née Guignard, domiciliés à Premier*.

Nom et profession de l'épouse :

2° Hautier Rosalie Susanne, ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jurieux* domiciliée à *Jurieux*.

Etat civil :

*Célibataire*.

Lieu et date de la naissance :

née à *Jurieux, le sept Février* mil huit cent *quatre vingt six*.

Noms, profession et

fille de *Georges Edouard Hautier, agriculteur*.

domicile des parents :

et de *Aline Jenny, née Guignard, domiciliés à Jurieux*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Premier et à Jurieux, le dix-neuf*  
*Février, mil neuf cent dix*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.*  
*Promesse de mariage écrite.*  
*Certificats de publication de*  
*Premier et de Jurieux.*

~~Communiqué~~

Signatures des époux :

*Henri Alfred Candaux*  
*Rosalie Candaux née Hautier*

Signatures des témoins :

*Louis Hautier à Jurieux*  
*Candaux Marcel à Premier*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reizmier*

N° 2.

*Bastard et Losey*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt neuf Avril* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Bastard Charles, journalier*  
de *Dimoret (Tand)* domicilié à *Brettonnières*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Tuffens-la-Ville, le huit Mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*

Noms, profession et

fils de *Alexis Bastard, décédé*

domicile des parents :

et de *Lucie née Mahmet, à Brettonnières*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Losey Henriette Künny, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Vauxaise (Tribourg)* domiciliée à *Tallorbe (Grands Bois)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Argiez, le deux Avril* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fille de *Auguste Losey, décédé*

domicile des parents :

et de *Künny Lucie née Henriette, à Tallorbe (Grands Bois)*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Tallorbe le vingt deux, à Brettonnières, à Dimoret et à La Vauxaise, le vingt quatre Mars, mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de Tallorbe, Brettonnières, Dimoret et La Vauxaise.*

Signatures des époux :

*Bastard Charles  
Henriette Bastard née Losey*

Signatures des témoins :

*Coët Constant Bretonnières  
Bastard Émile Bretonnières*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil à Tallorbe, Dornelays, et Mauviel, le 29 Avril 1910.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Freignier*

N° 3.

Aujourd'hui *deux* *Mai* mil neuf cent *dix*.*Tatthey et Glayre.*

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° *Tatthey, Henri, laitier.*de *Fierz (Eand)* domicilié à *Sausanne.**célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Grandcour, le treize Décembre* mil huit cent *quatre vingt trois.*fils de *Henri Tatthey.*et de *Hélie Julie, née Marjol, tous deux décédés.*2° *Glayre, Blanche Linor, femme de chambre.*de *Romainmotier.* domiciliée à *Romainmotier.**célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Romainmotier, le huit mars* mil huit cent *quatre vingt cinq.*fille de *François Constant Glayre, carrossier.*et de *Prosp. Marie, née Chantrens, domiciliés à Romainmotier.*Les publications ont eu lieu à *Romainmotier et à Fierz le onze, et à Sausanne, le deux Avril, mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Sausanne, de célébrer le mariage à Romainmotier.*

Signatures des époux :

*Henri Tatthey*  
*Linor Tatthey née Glayre*

Signatures des témoins :

*C. Glayre Romainmotier*  
*Ottavien L. Romainmotier*Communiqué : *aux Officiers de l'état civil à Fierz et à Sausanne, le 12. Mai 1910.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reigner*

N° 4.

*Roy et Guillaume*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mai* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roy Felicien Eugene* agriculteur

de *Bretouvières* domicilié à *Bretouvières*

*célibataire*

né à *Bretouvières*, le *vingt neuf Juin* mil huit cent *septant neuf*

fil de *François Emile Roy*, agriculteur

et de *Cécile Celina* née *Guillaume*, domiciliés à *Bretouvières*

2° *Guillaume Rose* ménagère

de *Bretouvières* domiciliée à *Bretouvières*

*célibataire*

née à *Bretouvières*, le *vingt huit Décembre* mil huit cent *quatre vingt sept*

fille de *Alfred Guillaume*, agriculteur, à *Bretouvières*

et de *Jamette* née *Bozet*, *divorcée*

Les publications ont eu lieu à *Bretouvières*, le *Arante Avril*, mil  
*neuf cent dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux*  
*Promesse de mariage écrite*  
*Certificat de publication de Bretouvières*

— Communiqué : —

Signatures des époux :

*Roy*

*Rose Roy née Guillaume*

Signatures des témoins :

*Marie Roy à Bretouvières*  
*Henri Guillaume à Bretouvières*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reizmier*

N° 5

Sournis et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Mai mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sournis, Emile, François, agriculteur

de Gessenay (Vaud) domicilié à Envy

célibataire

né à Envy, le premier Avril mil huit cent quatre-vingt-un

fils de M. François Sournis

et de M. Elise née Envy, à Envy

2° Chevalley, Rose, Elise, ménagère

de Champlauraz (Vaud) domiciliée à Romainmotier

célibataire

née à Romainmotier, le vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de M. Louis David Chevalley

et de M. Jenny, Rosine, née Troy, à Juriens

Les publications ont eu lieu à Romainmotier et à Envy, le dix

à Gessenay, le trois, et à Champlauraz, le quatre avril

mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux

Promesse de mariage écrite

Certificats de publication de

Romainmotier, Envy, Gessenay

et Champlauraz

Signatures des époux :

Emile Sournis

Elise Sournis née Chevalley

Signatures des témoins :

H. Rochet Romainmotier

J. Favre Envy

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil à Gessenay et à

Comblanchent, le Grand, le 24

Mai 1910

## Rectification

Par ordre du Dépt. de Justice et Police du Canton de Vaud du 9 août 1946, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que le nom patronymique "Sournis" soit orthographié "Sumi", à l'exclusion de toute autre orthographe. Romainmotier, le 20 août 1946 L'officier de l'état civil: Léonard

N° 6  
Collomb et Lereseche

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt sept Mai mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Collomb Jean agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bretonnières (Cant.) domicilié à Sersion

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bretonnières, le dix neuf septembre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de Paul Collomb, agriculteur

domicile des parents :

et de Delphine née Chappuis, domiciliés à Sersion

Nom et profession de l'épouse :

2° Lereseche Jeanne Elise ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballaigues (Cant.) domiciliée à Cray

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cray, le vingt Mai mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Alfred Gustave Lereseche, agriculteur

domicile des parents :

et de Hélie Marie Louise née Cray, domiciliés à Cray

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bretonnières Cray Ballaigues, le huit et à Sersion, le dix Mai mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil d'ordonner la publication du mariage à Bretonnières

Signatures des époux :

Jean Collomb

Jeanne Collomb née Lereseche

Signatures des témoins :

E. Lereseche Ballaigues

E. Reigner Bretonnières

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil, à Ballaigues et à Bretonnières, le 27 Mai 1910

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 7

*Berthoud et Marchand*Aujourd'hui *quatre juin* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Berthoud Pierre Henri* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bofflens* domicilié à *Bofflens*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Bofflens*, le *dix janvier* mil huit cent *septante neuf*

Noms, profession et

fils de *Alexis Henri Berthoud*

domicile des parents :

et de *Suzette veuve Magnenet, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Marchand Marie* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bofflens* domiciliée à *Bofflens*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Rigles*, le *deux février* mil huit cent *septante neuf*

Noms, profession et

fille de *Pierre Henri Marchand*

domicile des parents :

et de *Sophie veuve Corthézy, les deux décédés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bofflens*, le *vingt Mai*, mil neuf cent *dix*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de registres des époux**Promesse de mariage écrite**Certificat de publication de Bofflens*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Henri Berthoud**Marie Berthoud, née Marchand*

Signatures des témoins :

*Alexis F<sup>ils</sup> Berthoud à Landanne**Emile Marchand à Bofflens*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reizmier*

N° 8.

Favre et Soumis.

Nom et profession de l'époux :

1° Favre Jules instituteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-sous-Yens (Vaud) domicilié à Envy (Vaud)

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Ecublens (Vaud) le trois Mars mil huit cent quatre vingt neuf.

Noms, profession et

fils de Christophe Favre agriculteur.

domicile des parents :

et de Anne Favre née Masser domiciliés à Tramuel sur Morogot.

Nom et profession de l'épouse :

2° Soumis Berthe ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Bern) domiciliée à Envy.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Envy le deux Mai mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fille de Jean François Soumis.

domicile des parents :

et de Elisa née Amfeller à Envy.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Envy le sept et à Villars-sous-Yens et Gessenay le huit Octobre mil neuf cent dix.

Rectification

Par ordre du Dépt de Justice et Police du Canton de Vaud du 9 août 1946, l'inscription ci-cote est rectifiée en ce sens que le nom patronymique "Soumis" soit orthographié Sumi à l'exclusion de toute autre orthographe.  
Romanimotier, le 30 août 1946  
L'officier de l'état civil Stoermann

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publication d'Envy Villars-sous-Yens et Gessenay.

Signatures des époux :

Jules Favre  
Berthe Favre née Soumi

Signatures des témoins :

G. Lavanchy La Couraz  
A. Favre Valerys s. Rines  
Emile Soumi Envy

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Communiqué : aux officiers de l'état civil à Villars-sous-Yens et à Gessenay, le 26 Octobre 1946.

N° 9.

Chevalier &amp; Magnenet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept. Décembre. — mil neuf cent dix. —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalier Emile — agriculteur. —

de Croy, Roumainvillier et Arbe, d'Arbe, domicilié à Croy. —

célibataire. —

né à Rumont, Trébois le dix-neuf. Septembre mil huit cent quatre vingt trois. —

fils de Friedrich dit Jean Chevalier, décédé. —et de Rose dite Sophie née Matthey, à Croy. —2° Magnenet Rosalie — ménagère. —

de Bretonnières. (Lau 3) — domiciliée à Croy. —

célibataire. —

née à Croy, le vingt-trois. Août. — mil huit cent quatre vingt. —

fille de François Magnenet, agriculteur. —et de Sainte-Françoise née Bernard, domiciliés à Croy. —

Les publications ont eu lieu à Croy, Roumainvillier, Bretonnières et Arbe, le vingt-neuf. Octobre, mil neuf cent dix. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de Croy,  
Roumainvillier, Bretonnières et  
Arbe.

Communiqué : à l'officier de  
l'état civil à Arbe, le 7. Décembre.  
1910.

Signatures des époux :

Emile Chevalier

Rosalie Chevalier née Magnenet

Signatures des témoins :

François Magnenet à Croy

Alice Nicot Champagne

L'officier de l'état civil :

Ab. Reiznier.

N° 10.

Aujourd'hui huit. Décembre. mil neuf cent dix.

*Roy et Christen.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Roy Armand* agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bretannières (Sarthe)* domicilié à *Bretannières.*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

né à *Bretannières, le seize. Février* mil huit cent *quatre vingt quatre.*

Noms, profession et

fils de *Jean Justin Roy, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Julienne née Guillaume, domiciliés à Bretannières.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Christen Emma Berthe* ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Holfenschiessen (Westwalden)* domiciliée à *Jurieux (Sarthe)*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

née à *Jurieux, le vingt huit. Juillet* mil huit cent *quatre vingt trois.*

Noms, profession et

fille de *Adolphe Michal Christen, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Elise Jenny, née Cheseaux, domiciliés à Jurieux.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bretannières et à Jurieux, le cinq, et à Holfenschiessen, le onze. Novembre, mil neuf cent dix.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de Bretannières Jurieux et Holfenschiessen.*

Signatures des époux :

*Armand Roy  
Berthe Roy née Christen.*

Signatures des témoins :

*Gues: Bouloz & Romainville  
Edouard Bouloz & Romainville*

Communiqué : à l'Officier de

*l'état civil à Holfenschiessen,  
le 8. Décembre. 1910.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Treignier.*

N° 11.

Grauppel et Glayre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent dix.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grauppel Edouard Benoit mécanicien.

de Tréale Ville. domicilié à Vernex-Montroux.

célibataire.

né à la Travenay Châtelard, le huit août mil huit cent soixante dix-neuf.

fils de Wilhelm Léonard Grauppel.et de Marie Sophie nie Murif, sans deux décédés.2° Glayre Berthe Jenny.

de Bofflens. domiciliée à Bofflens.

célibataire.

née à Bofflens, le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt huit.

fille de Eugène Glayre.et de Jenny Emilie nie Bourgen, domiciliés à Bofflens.

Les publications ont eu lieu à Bofflens, le seize, au Châtelard, le dix-sept, et à Tréale, le dix-neuf. Mère, mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Montroux, de célébrer le mariage à Tréale-métier.

Communiqué : aux officiers de l'état civil, à Tréale Ville et à Montroux, le 14 décembre 1910.

Signatures des époux :

GrauppelB. Grauppel nie Glayre

Signatures des témoins :

J. Couvoisier Romainmotier  
A. Glayre a Bofflens.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner

N° 12

Aujourd'hui vingt un décembre mil neuf cent dix

Meylan et Besson

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Meylan Paul Emile fierist

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu (Gaud) domicilié au Siehey rière Le Lieu

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Creelles (Mansfeld) le seize Mai mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fils de Paul Jules Meylan, herboriste

domicile des parents :

et de Marie Henriette née Trechat, domiciliés au Siehey

Nom et profession de l'épouse :

2° Besson Aline Marie couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Trefflens (Gaud) domiciliée à Tremainmotier

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tremainmotier le vingt cinq mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Jean Jules Pierre Abraham Besson

domicile des parents :

et de Marie Julie née Renard, à Tremainmotier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tremainmotier, Trefflens, et au

Lieu, le vingt six décembre, mil neuf cent dix

Divorce

Par jugement rendu le 27 Janvier 1913, après et déclaré définitif par le Tribunal civil de la Vallée, a dissout par la divorce accordé au mari, le mariage Meylan-Besson, inscrit ci dessus, en vertu de l'article 137 C.C.S.

Le Tribunal a prononcé contre la défenderesse, l'interdiction de contracter un nouveau mariage, pendant un délai de 2 ans (art. 139 C.C.S.)

Communiqué au Département de Justice et Police, le 11 Mars 1913. Tremainmotier le 11 Mars 1913. Ab. Freignier. off. de l'état civil.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil du Lieu, de célébrer le mariage à Tremainmotier

Signatures des époux :

Paul Meylan Marie Meylan née Besson

Signatures des témoins :

A Besson Tremainmotier E Besson Tremainmotier

Communiqué : à l'officier de l'état civil, au Lieu, le 11 décembre 1910.

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N°

Aujourd'hui Le numero 19, à la page mil neuf cent 17, est élu par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

4<sup>e</sup> de la dernière inscription faite sans l'année 1910. (dix)

Lieu d'origine et de domicile :

de Les deux doubles du présent domicilié à registre sont conformes.

Etat civil :

Ce que nous certifions.

Lieu et date de la naissance :

Romainmotier le 31. décembre 1910. mil huit cent

Noms, profession et domicile des parents :

né à Ab. Reiznier. Off. de l'état civil.

Nom et profession de l'épouse :

et de Un double a été remis le 5. Janvier. 1911, à l'autorité cantonale, en exécution de l'Art. 9. de la loi.

Lieu d'origine et de domicile :

de Romainmotier le 5. domiciliée à Janvier 1911.

Etat civil :

Ab. Reiznier. Off. de l'état civil.

Lieu et date de la naissance :

née à mil huit cent

Noms, profession et domicile des parents :

filles de

Date des publications :

et de

Les publications ont eu lieu à

Voilà le 21 Avril 1911 de l'époux de l'épouse

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.  
Stöckli et Chevalier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil neuf cent onze.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stöckli Virgile maréchal.

de Guggisberg, Berne, domicilié à Croz.

célibataire.

né à Remin, Berne le vingt-un Janvier mil huit cent quatre vingt cinq.

fils de Lion Edouard Stöckli.

et de Sophie Hélène, née Gianque, domiciliés à La Sarraz.

2° Chevalier Berthe cuisinière.

de Arbe, Romainmotier et Croz, domiciliée à Croz.

célibataire.

née à Embremont, le Grand, le deux Août mil huit cent quatre vingt onze.

fille de feu Frédéric dit Jean Chevalier.

et de Rose dite Sophie, née Matthey, à Croz.

Les publications ont eu lieu à Croz et à Romainmotier le six,

et à Arbe et Guggisberg le sept Janvier, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de Romainmotier, Croz, Arbe et Guggisberg.

Communiqué : aux officiers de

l'état civil, à Arbe et à Guggisberg, le 2 Février 1911.

Signatures des époux :

Virgile Stöckli

Berthe Stöckli née Chevalier

Signatures des témoins :

Emile Chevalier à Croz

Louis Hautier à Croz

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N° 2

Candaux et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Candaux Gustave Louis agriculteur

de Premier (Gaud) domicilié à Juriens

célibataire

né à Juriens, le quatre juillet mil huit cent quatre vingt six

fils de Charles Louis Candaux, agriculteur

et de Jenny née Luginiens, domiciliés à Juriens

2° Dutoit Rachel Emilie ménagère

de Charannes et Maudon (Gaud) domiciliée à Maudon

célibataire

née à Charannes, le vingt huit septembre huit cent quatre vingt six

fille de Edouard Dutoit, agriculteur

et de Emma née Vidner, domiciliés à Charannes

Les publications ont eu lieu à Premier, Juriens et Maudon, le onze, et à Charannes le deux Février, mil neuf cent seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de  
Premier, Juriens, Charannes,  
et MaudonCommuniqué : à l'Officier de  
l'état civil à Maudon, le 17  
Mars 1911.

Signatures des époux :

Candaux Gustave

Rachel Candaux née Dutoit

Signatures des témoins :

Marguerite Dutoit Charannes  
Henri Mange. Romainmotier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

N° 3.

*Bonard et Monnet.*

Aujourd'hui *huit Mars* mil neuf cent *ouze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bonard Georges agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Croy et de Traminotier* domicilié à *Croy*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Croy*, le *vingt-sept Février* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

Noms, profession et

fils de *défunt Charles Henri Bonard*

domicile des parents :

et de *Emma Louise Jenny née Bonard*

Nom et profession de l'épouse :

2° Monnet Louise Julia ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Grancy (Lain)* domiciliée à *Senarelens*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Senarelens*, le *trois Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-huit*

Noms, profession et

fille de *François Louis Monnet, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Françoise Louise née Linder, domiciliés à Senarelens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Croy et à Traminotier*, le *dix-sept*, et à *Grancy et Senarelens*, le *dix-huit Mars*, mil neuf cent *ouze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de Croy,  
Traminotier, Grancy et Senarelens.*

Signatures des époux :

*Georges Bonard  
Louise Bonard née Monnet*

Signatures des témoins :

*Georges Colat à Croy.  
Lucie Cavat à Croy.*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil, à Grancy et à Cossency  
le 31 Mars 1911.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Treignier*

N° 47

*Poget et Maurhofer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept. Avril* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Poget Jules Louis* agriculteur

de *Tremier (Vaud)* domicilié à *Tremier*

*célibataire*

né à *Tremier*, le *huit décembre* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Louis Emile Poget*, agriculteur à *Tremier*

et de *feue Marie Anne Jeanne dite Anna née Richard*

2° *Maurhofer Emma* cuisinière

de *Crub (Terni)* domiciliée à *Tully (La Provenç)*

*célibataire*

née à *Romainmotier*, le *quatre janvier* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Charles Frédéric Maurhofer*, sellier à *Gallion*

et de *feue Protine Fanny née Bonzon*

Les publications ont eu lieu à *Tremier, Tully et Crub* le *neuf*

*Mars* mil neuf cent *vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.*  
*Promesse de mariage écrite.*  
*Certificats de publication de Tremier, Tully et Crub.*

Communiqué : aux officiers de

*l'état civil, à Tully et à Crub, le 7. Avril. 1911.*

Signatures des époux :

*Jules Poget*

*Emma Poget née Maurhofer*

Signatures des témoins :

*Gustave Collet à Tremier*

*Gust Paulat Romainmotier*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Requier*

*Rectification. Par décision du 16 février 1950, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que le nom patronymique de la famille Maurhofer soit orthographié Maurhofer, Romainmotier, le 20 février 1950. L'officier de l'état civil: *Blommaert**

N° 5.

*Grandjean et Luquiens.*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-un. Avril.* mil neuf cent *sept.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Grandjean David Félix.* agriculteur.

Etat civil :

de *Jurieux (Ard.)* domicilié à *Jurieux.*

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

né à *Jurieux, le douze. Mars.* mil huit cent *quatre vingt.*

Noms, profession et

fils de *Elie Rodolphe Grandjean, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Julie née Devenez, domiciliés à Jurieux.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Luquiens Germaine Louise.* ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Jurieux.* domiciliée à *Jurieux.*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

née à *Jurieux, le seize. Novembre.* mil huit cent *quatre vingt six.*

Noms, profession et

fille de *Jean François Louis Luquiens, instituteur emérile.*

domicile des parents :

et de *Emma Henriette née Trépoind, domiciliés à Jurieux.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Jurieux, le premier. Avril. mil neuf*

*cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.*  
*Promesse de mariage écrite.*  
*Certificat de publication de Jurieux.*

Signatures des époux :

*Félix Grandjean*  
*Germaine Grandjean née Luquiens*

Signatures des témoins :

*Lucie Etienne, Jurieux.*  
*Henriette Luquiens, Paris.*

— Communiqué —

L'officier de l'état civil :

*Ab. Treignier.*

N° 6.

Aujourd'hui six Mai mil neuf cent onze.

*Aeschlimann et Delacretaz*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Aeschlimann Paul Emile* employé aux C. P. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lanquai (Rom)* domicilié à *Allaman (Tand)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Kerzers (Freiburg)* le huit décembre mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

fils de *Emile Aeschlimann, chef de gare*

domicile des parents :

et de *Louise Julie Gabrielle née Tomfallar, à Chavornay*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Delacretaz Louise Emma* couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de *Yvorne (Tand)* domiciliée à *Brettonnières (Tand)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Brettonnières* le vingt cinq juin mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fille de *Henri Louis Delacretaz, instituteur*

domicile des parents :

et de *Lydie Emma née Husson, domiciliée à Brettonnières*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Brettonnières le quatorze, à Allaman et à Lanquai le quinze, et à Yvorne le seize Avril mil neuf cent onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Trolle, de célébrer le mariage à l'immediation.*

Signatures des époux :

*Aeschlimann Paul*  
*Louise Aeschlimann née Delacretaz*

Signatures des témoins :

*J. Delacretaz, à Brettonnières*  
*Auguste Louis Lamollit à Brettonnières*

Communiqué :

*aux officiers de l'état civil à Nigle, Lanquai et Trolle, le 6 Mai 1911.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reiguer*

N° 7

*Losay et Desmeules*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *13 Mai* mil neuf cent *vingt*  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Losay Henri Louis* manoeuvre à l'usine du *Doy*  
de *La Gournaise (Triboung)* domicilié à *Tallorbe*  
Etat civil : *célibataire*

né à *Cussons, le vingt Novembre* mil huit cent *septante sept*  
fils de *feu Auguste Losay*  
et de *Fanny Lucie Henrioud* à *Tallorbe*

2° *Desmeules Julie* cuisinière  
de *Tropay (Tand)* domiciliée à *Tully*  
Etat civil : *célibataire*

née à *Croy, le vingt Guittet* mil huit cent *quatre vingt deux*  
fille de *Eugène Desmeules, journalier*  
et de *Alice Jenny née Casat, domiciliés à Croy*

Les publications ont eu lieu à *Tully le dix-neuf*, et à *Tropay, La Gournaise et Tallorbe, le vingt* *Avril, mil neuf cent*  
*vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier de l'état civil de Tallorbe, de célébrer le mariage à l'immédiate*

Signatures des époux :

*Losay Louis*  
*Julie Losay née Desmeules*

Signatures des témoins :

*Bastard Charles Tallorbe*  
*Bastard Henriette Tallorbe*

Communiqué : aux Officiers de l'état civil, à *Mouron, Corcelles le Fort, Tallorbe et Tully, le*  
*13 Mai 1911*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Feignier*

N° 8.

Curtet et Henry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mai mil neuf cent onze.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Curtet John agriculteur.

de Jurions (Gaud) domicilié à Jurions.

Célibataire.

né à Jurions, le cinq Octobre mil huit cent quatre vingt deux.

fils de Jean Louis Curtet, tissier à Jurions.

et de Mme Rosalie Giselle née Curtet.

2° Henry Hélène cuisinière.

de Tullierens (Gaud) domiciliée à Tullierens.

Célibataire.

née à Collion, le vingt trois Avril mil huit cent quatre vingt.

fille de Julien Marie Charles Henry, tambourier.

et de Louise Charlotte née Chomoux, domiciliés à Jurions.

Les publications ont eu lieu à Jurions, le six et à Tullierens, le sept Mai, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de  
Jurions et de Tullierens.

Communiqué : à l'officier de  
l'état civil à Tullierens, le 20  
Mai 1911.

Signatures des époux :

John Curtet.  
Hélène Curtet ou Henry

Signatures des témoins :

Georges Tony Vullierens  
Pierre Hautier Jurions

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier.

N° 9.

*Berthoud et Besson.*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt Juin* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Berthoud Adolphe Emile* *agriculteur*

Etat civil :

de *Befflens* domicilié à *Befflens*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Befflens*, le *quatre-vingt* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fils de *Jean Adolphe Berthoud*

domicile des parents :

et de *Suzette Firmy* née *Marchand*, à *Befflens*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Besson Marguerite Emile* *ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Befflens* domiciliée à *Befflens*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Befflens*, le *neuf Septembre* mil huit cent *quatre-vingt*

Noms, profession et

fille de *Jean Abram Emile Besson*, *agriculteur*

domicile des parents :

et de *Emma Augusta* née *Terreault*, domiciliés à *Befflens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Befflens*, le *quatorze Mars*, mil

*neuf cent vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.*  
*Promesse de mariage écrite.*  
*Certificat de publication de*  
*Befflens.*

Signatures des époux :

*Adolphe Berthoud*  
*Marg: Berthoud née Besson*

Signatures des témoins :

*E. Terreault Romain*  
*J. Gaillot Berthoud Vallée*

-Communiqué-

L'officier de l'état civil :

*Ab. Treignier*

N° 10

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° RoCHAT Constant Emile postillon

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy Taud domicilié à Tretonnières

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Croy, le sept février mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Justine Emile RoCHAT, agriculteur

domicile des parents :

et de Adèle Anna née Gerber, domiciliés à Croy

Nom et profession de l'épouse :

2° BIGNENS Helène Alie couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Taulion Taud domiciliée à Collens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lignerolle, le vingt deux avril mil huit cent huitante sept

Noms, profession et

fille de Maurice Gustave BIGNENS, agriculteur

domicile des parents :

et de Maria Emma née Panolliet, domiciliés à Collens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Croy, Tretonnières, et Taulion, le dix neuf, et à Collens, le vingt un Mai, mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux  
Promesse de mariage écrite  
Certificats de publication de Croy  
Taulion, Tretonnières et Collens

Signatures des époux :

Constant Emile RoCHAT  
Helène RoCHAT née BIGNENS

Signatures des témoins :

Agence Panolliet à Croy  
Charles RoCHAT Croy

Communiqué : aux officiers de

l'état civil, à Croy et à  
Taulion, le 10 Juin 1911

L'officier de l'état civil :

Ab. Reignier

N° 11.

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Baltensweiler Emil agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Kloten (Zürich) domicilié à La Trussille vers Les Clées.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Kloten, le vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-sept.

Noms, profession et

fils de feu Anton Baltensweiler

domicile des parents :

et de Elisabetha née Hegmann, à Kloten.

Nom et profession de l'épouse :

2° Herold Rose Louise souturiers

Lieu d'origine et de domicile :

des Clées et de Château-d'Aex domiciliée à La Trussille.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à La Trussille, le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-dix.

Noms, profession et

fille de Louis Jules Herold, agriculteur.

domicile des parents :

et de Jenny Emma née Conod, domiciliés à La Trussille.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Les Clées et à Château-d'Aex, le huit Mars, et à Kloten, le premier Juin, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication des Clées  
Château-d'Aex et Kloten.

Signatures des époux :

Baltensweiler Emil  
Rose Baltensweiler née Herold

Signatures des témoins :

Baltensweiler Otto Henry  
Charles Conod des Clées

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil, à Kloten et à  
Château-d'Aex, le 17 Juin 1911.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 12

*Grandjean et Cheseaux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Juin* mil neuf cent *un*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grandjean Louis Constant* *agriculteur*

de *Juriens (Sud)* domicilié à *Juriens*

*Célibataire*

né à *Juriens, le onze Août* mil huit cent *quatre vingt huit*

fils de *Vital Grandjean, agriculteur*

et de *Marie Louise née Delacretaz, domiciliés à Juriens*

2° *Cheseaux Rose Elisabeth* *ménagère*

de *Juriens* domiciliée à *Juriens*

*Célibataire*

née à *Juriens, le premier Décembre* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Constant Auguste Cheseaux, agriculteur*

et de *Marie née Cheseaux, domiciliés à Juriens*

Les publications ont eu lieu à *Juriens, le mois Juin, mil neuf cent un*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux*  
*Bonnet de mariage écrit*  
*Certificat de publication de Juriens*

— Communiqué : —

Signatures des époux :

*Louis Grandjean*  
*Elisabeth Grandjean née Cheseaux*

Signatures des témoins :

*Vital Grandjean à Juriens*  
*Loe Grandjean à Juriens*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reizmier*

N° 13.

*Joury et Delacretaz.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Octobre* mil neuf cent *vingt*  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Joury Pierre* maître d'hôtel.

de *Pisieux (Cher) France* domicilié à *Paris, rue Lermoyez 7 bis.*

*célibataire* 15<sup>ans</sup>

né à *Pisieux, le vingt-neuf Décembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fil de *Jacques Joury, cultivateur à Pisieux.*

et de *Geneviève Marie Tusteau.*

2° *Delacretaz Rose Alice* sans profession.

de *La Trar et d'Yverne (Sud)* domiciliée à *Paris, Boulevard de Grenelle.*

*célibataire* 10<sup>ans</sup>, 15<sup>ans</sup>, en sésur à *La Trar, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1911.*

née à *La Trar, le vingt-neuf Avril* mil huit cent *quatre-vingt-trois.*

filie de *feu François Henri Delacretaz.*

et de *Sophie Emma née Trignons, à La Trar.*

Les publications ont eu lieu à *La Trar, le vingt-trois, à Yverne, le*  
*vingt-quatre, et à Paris, le vingt-neuf Septembre, mil neuf*  
*vingt.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux.*  
*Promesse de mariage écrite.*  
*Certificats de publication et de non*  
*opposition, de La Trar, Yverne et Paris.*  
*Certificat matrimonial du Consul de France*  
*Autorisation du Dept. de Justice et Police.*

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat, et à l'officier de l'état civil  
à *Neufchâteau, le 24 Octobre 1911.*

Signatures des époux :

*Pierre Joury*  
*Alice Joury née Delacretaz*

Signatures des témoins :

*Alfred Meyer à Pommerehne*  
*Et Jourd'ard: Polu*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reizquier*

N° 14.

Cormu et Poschung.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cormu Albert Ernest employé aux P. T. T.

de Chamblon (Vaud) domicilié à Yverdon.

célibataire.

né à Suscévaz, le vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

fil de Honni Cormu, agriculteur, à Suscévaz.

et de seue Julie Lucie née Gilliard.

2° Poschung Marie Eugénie ménagère.

de Abläntschon (Commune de Gessenay) domiciliée à Romainmotier.

célibataire.

née à Romainmotier, le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de Charles Jean Poschung, agriculteur à Romainmotier.

et de seue Rose Louise née Falquet.

Les publications ont eu lieu à Romainmotier le cinq, à Yverdon le six, à Gessenay le sept, et à Chamblon et Abläntschon, le neuf Novembre, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Yverdon, de célébrer le mariage à Romainmotier.

Signatures des époux :

Albert Cormu  
Marie Cormu née Poschung

Signatures des témoins :

J. Poschung à Romainmotier  
G. Junod - Romainmotier

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Abläntschon, Gessenay, Honnig, et Yverdon, le 25 Novembre 1911.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigues

N° .....

Aujourd'hui *Le Numéro 14 à la page* mil neuf cent *32*, est celui par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

*1° de la dernière inscription faite dans l'année 1911 (insg.)*

Lieu d'origine et de domicile :

*de Les deux doubles du présent domicilié à registre sont conformes.*

Etat civil :

*ce que nous certifions. Romainmotier, le 31 Décembre 1911.*

Lieu et date de la naissance :

né à *Ab. Freignier* mil huit cent *off. de l'état civil.*

Noms, profession et

~~fil~~ de

domicile des parents :

*et de Un double a été remis le 8 Janvier 1912, à l'aut-*

Nom et profession de l'épouse :

*2° rituel cantonal, en exécution de l'art. 2 de la loi.*

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ ..... domiciliée à

Etat civil :

*Romainmotier le 8 Janvier 1912.*

Lieu et date de la naissance :

née à *Ab. Freignier* mil huit cent *off. de l'état civil.*

Noms, profession et

~~fil~~ le de

domicile des parents :

*et de Ave le 24 Aout 1912  
le 1er  
M. Freignier*

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Goy et Baumgartner.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Trémouillet.

Aujourd'hui premier Mars mil neuf cent douze.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° M. Louis Constant agriculteur.

de Saulion (Aude) domicilié à Casse d'Arval Meinier

célibataire.

né à Saulion, le vingt-trois juillet mil huit cent septante-un.

fil de Jules Samuel Goy, agriculteur à Saulion.

et de Marie Louise née Goy, décédée.

2° Baumgartner Eugénie Cécile femme à chambre.

de La Traz (Aude) domiciliée à La Traz.

célibataire.

née à La Traz, le seize juin mil huit cent septante-sept.

filles de Ami Baumgartner, cantonnier à La Traz.

et de Louise Henriette née Tolsy, domiciliés à La Traz.

Les publications ont eu lieu à Meinier le six, à Saulion et à La Traz, le huit février, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Meinier, de célébrer le mariage.

Signatures des époux :

Constant Goy

Eugénie Goy - née Baumgartner

Signatures des témoins :

Ami Baumgartner cantonnier  
Luce Dubois cuisinière St André

Communiqué : aux officiers de l'état civil à Saulion et à Meinier, le 1<sup>er</sup> Mars 1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 2.  
Cochet et Poget.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainmotier.  
Aujourd'hui six Mars mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochet Fernand Constant Marius agriculteur

de Tremier (Sud) domicilié à Tremier

célibataire

né à Tremier le vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

fil de Jean Henri Cochet, agriculteur

et de Marie Jeannette née Candaux, domiciliés à Tremier

2° Poget Alice ménagère

de Tremier domiciliée à Tremier

célibataire

née à Tremier le vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

filie de Constant Poget, agriculteur à Tremier

et de Jeanne Jeanne Henriette née Chybaud

Les publications ont eu lieu à Tremier le onze Février mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Ces Extraits de naissances des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificat de publication de Tremier.

— Communiqué : —

Signatures des époux :

Fernand Cochet

Alice Cochet née Poget

Signatures des témoins :

Adrien Cochet agr Tremier

Cont. Perceval Romainmotier  
Berthe Poget Tremier

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigrier

N° 3.

*a Traminotier.*  
Aujourd'hui *quatorze Mars* mil neuf cent *douze*

*Curin et Monia Magnenet* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Curin Emile Louis* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Talapes-sous-Trances (Tand)* domicilié à *Croy (Tand)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Traminotier*, le *sept. juillet* mil huit cent *septante-trois*

Noms, profession et

fil de *leur Jules Louis Curin*

domicile des parents :

et de *Léonide Sophie née Talley, à Chateau d'Or*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Monia née Marguerite Frida Emmentine Minager*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Triegsau (Tand)* domiciliée à *Croy*

Etat civil :

*veuve de Jacob Louis Monia, des le vingt-neuf août, mil neuf cent cinq*

Lieu et date de la naissance :

née à *Tréboisnières*, le *sept. Juin* mil huit cent *septante-six*

Noms, profession et

fille de *Augustin Magnenet, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Anne Marie née Trägli, domiciliée à Tréboisnières*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Croy le vingt-trois, à Talapes-sous-Trances et à Triejsau, le vingt-quatre Février, mil neuf cent douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance de l'époux.*  
*Extrait de naissance de l'épouse.*  
*Extrait du décès de son 1<sup>er</sup> mari.*  
*Promesse de mariage écrite.*  
*Certificats de publication, de Talapes-sous-Trances, Triejsau et Croy.*  
Communiqué aux Officiers de l'état civil à *Traminotier*, et à *Triejsau*, le *14 Mars 1912*.

Signatures des époux :

*Curin Emile*  
*Frida Curin née Magnenet*

Signatures des témoins :

*Gustav Ferreand, agric. Romand*  
*G. Calat agric à Croy*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reigrier*

N° 4

*à Romainmôtier*  
Aujourd'hui *vingt-deux Mars* mil neuf cent *douze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Guignard Jules William Constant* laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de *Taulion (Sud)* domicilié à *Taulion (aux Turzinas)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Taulion*, le *douze Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

Noms, profession et

fil de *Jules Constant Guignard, décédé*

domicile des parents :

et de *Marianne Rosalie nee Curtet, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Déprat Letizia Herminie*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lieu (Sud)* domiciliée à *Taulion (aux Turzinas)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Trassus*, le *vingt-trois Juin* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

Noms, profession et

fille de *Auguste Francis Déprat, décédé*

domicile des parents :

et de *Lucie Marie nee Chiebaud, à Taulion*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lieu* le *dix et à Taulion*, le *douze*

*Janvier*, mil neuf cent *douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation du bureau de l'état civil de Taulion, de célébrer le mariage à Romainmôtier*

Signatures des époux :

*William Guignard*  
*Letizia Guignard nee Déprat*

Signatures des témoins :

*José Déprat viturier Vallorbe*  
*Louis Chappuis hôtelier Romainmôtier*

Communiqué : aux bureaux de l'état

civil, à *Taulion* et au *Lieu*, le *22*

*Mars* 1912.

L'officier de l'état civil :

*Ab. Freignier*

N° 5

A Romainmôtier.  
Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent deux

*Grandjean et Kirchofer*

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Grandjean Charles Emile* agriculteur  
de *Juriens (Vaud)* domicilié à *Juriens*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Juriens, le trente un août* mil huit cent *quatre vingt neuf*

Noms, profession et

fils de *Vital Grandjean, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Delacretaz, domiciliés à Juriens*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Kirchofer Melanie Louise* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Arvi Ternay* domiciliée à *Juriens*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Juriens, le dix sept Février* mil huit cent *quatre vingt cinq*

Noms, profession et

fille de *Henri Emile Kirchofer, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Marie Frédérique née Grimm, domiciliés à Juriens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Juriens le seize et à Triglen, le dix sept Mars, mil neuf cent deux.*

Rectification:

Par décision du 13 novembre 1948  
le Département de Justice et  
Police du canton de Vaud a  
ordonné la rectification de  
l'acte ci-contre, en ce sens  
que le nom patronymique  
des membres de la famille  
Kirchofer soit orthographié  
Kirchhofer, c'est à dire  
avec deux "h".

Romainmôtier, le 30 nov. 1948

L'officier de l'état civil:

*Blommaud*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux*  
*Promesse de mariage écrite*  
*Certificats de publication de Juriens*  
*et de Triglen*

Signatures des époux :

*Emile Grandjean*  
*Louise Grandjean née Kirchofer*

Signatures des témoins :

*Hri Kirchofer cantonnier à Juriens*  
*Fanny Grandjean Juriens*

Communiqué : au bureau de

l'état civil, à Triglen, le 16 avril 1949.

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reigner*

N° 6

*à Romainvillier.*

Aujourd'hui *vingt sept. Avril.* mil neuf cent. *douze.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Lyon Louis. agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Tray (Tand)* domicilié à *La Tray.*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

né à *La Tray, le vingt six. Juillet. mil huit cent. quatre vingt. trois.*

Noms, profession et

fil de *Jean. Henri. Lyon, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Elise née Delacrière, domiciliés à La Tray.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Baudray. Alice Marie. ménagère.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Suehy et Ruzier (Tand)* domiciliée à *Lignerolle.*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

née à *Lignerolle, le premier. Mars. mil huit cent. quatre vingt. trois.*

Noms, profession et

fille de *François. Baudray, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Fanny née Carot, domiciliés à Lignerolle.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *La Tray et à Lignerolle, le deux.*  
*et à Ruzier et Suehy, le quatre. Avril, mil neuf cent. douze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.*  
*Promesse de Mariage écrite.*  
*Certificats de publication de*  
*La Tray, Lignerolle, Ruzier et*  
*Suehy.*

Communiqué : aux bureaux de

*l'état civil, à Armer, Belmont*  
*et Lignerolle, le 27. Avril. 1912.*

Signatures des époux :

*Lyon Louis.*  
*Alice Lyon née Baudray.*

Signatures des témoins :

*H. Lyon agriculteur à La Tray*  
*Henri Lyon père à La Tray*  
*Baudray François agriculteur*  
L'officier de l'état civil :  
*Ab. Reizmier Lignerolle*

N° 4  
Roy et Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvilliers

Aujourd'hui vingt-trois Mai mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy Julien Louis agriculteur

de Bretonnières (Sud) domicilié à Bretonnières

célibataire

né à Bretonnières, le vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt

fils de François Emile Roy, agriculteur

et de Cécile Céline née Guillaume, domiciliés à Bretonnières

2° Conod Marie ménagère

de Bretonnières et des Clées (Sud) domiciliée à Bretonnières

célibataire

née à Bretonnières, le dix-neuf Août mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de François Louis Conod, agriculteur

et de Elise née Conod, domiciliés à Bretonnières

Les publications ont eu lieu à Bretonnières et aux Clées, le trente  
Avril, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication, de Bretonnières et des Clées.

Communiqué :

Signatures des époux :

Louis Roy  
Marie Roy née Conod

Signatures des témoins :

Marie Conod ménagère à Bretonnières  
François Guillaume agriculteur Bretonnières  
Léonia Puzel ménagère Romainvilliers

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 8.  
Hautier et Lugeon.

Nom et profession de l'époux :

à Romainmôtier.  
Aujourd'hui vingt quatre Mai mil neuf cent douze

Lieu d'origine et de domicile :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Hautier Louis Emile agriculteur

Etat civil :

de Jurions (Gand) domicilié à Jurions.  
Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Jurions, le vingt un Février mil huit cent quatre vingt trois.

Noms, profession et

filz de Georges Edouard Hautier, agriculteur.

domicile des parents :

et de Aline Jenny née Luquiers, domiciliés à Jurions.

Nom et profession de l'épouse :

2° Lugeon Marie Elisa ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chevilly (Gand) domiciliée à Jurions.

Etat civil :

Célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Ferrières, le vingt huit Juillet mil huit cent quatre vingt huit.

Noms, profession et

fille de Jules Eugène Lugeon, agriculteur.

domicile des parents :

et de Philine Lydie née Ringard, domiciliés à Jurions.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jurions le cinq et à Chevilly, le six Mai, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de Jurions et de Chevilly.

Signatures des époux :

Louis Emile Hautier.  
Marie Hautier née Lugeon

Signatures des témoins :

César Boulaz marichal Romainmôtier  
Elise Boulaz ménagère Romainmôtier

Communiqué : au bureau de

l'état civil de La Sanaiz, le 24 Mai 1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier.

N° 9.

*Poget et Boudraz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*à Romainvilliers.*

Aujourd'hui *premier Juin* mil neuf cent *douze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Poget Georges Anri* *agriculteur*

de *Premier (Sud)* domicilié à *Lignerolle*

*célibataire*

né à *Premier, le vingt-neuf Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fil de *Jean Henri Poget, agriculteur*

et de *Louise Jeannette née Roy, domiciliés à Lignerolle*

2° *Boudraz Clémentine Fanny* *ménagère*

de *Sudry et Ruzier (Sud)* domiciliée à *Lignerolle*

*célibataire*

née à *Lignerolle, le quinze Mai* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*

fille de *François Boudraz, agriculteur*

et de *Fanny née Carcy, domiciliés à Lignerolle*

Les publications ont eu lieu à *Lignerolle le quinze, à Premier*  
*à Sudry et à Ruzier, le seize Mai, mil neuf cent douze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Lignerolle.*

Signatures des époux :

*Georges Poget*  
*Cl. Poget née Boudraz*

Signatures des témoins :

*P. Poget Agriculteur de Lignerolle*  
*C. Boulay maréchal Romainvilliers*

Communiqué : aux bureaux de

*l'état civil à Lignerolle, à Arnes*  
*et à Belmont, le 1<sup>er</sup> Juin 1912.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Reigner*

N° 10.

*A Roubaix.*

Aujourd'hui *vingt juin* mil neuf cent *douze*.

*Blanchet et Simonin.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Blanchet Henri* *agriculteur.*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Clées (Fland)* domicilié aux *Clées.*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

né aux *Clées, le trois février* mil huit cent *quatre-vingt-cinq.*

Noms, profession et

fils de *feu Gustave Blanchet.*

domicile des parents :

et de *Elise née Blanchet, aux Clées.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Simonin Henriette* *hortense cuisinière.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tranes (Fland)* domiciliée à *Tranes.*

Etat civil :

*célibataire.*

Lieu et date de la naissance :

née à *Tranes, le dix-huit septembre* mil huit cent *quatre-vingt-douze.*

Noms, profession et

fille de *David Simonin, agriculteur.*

domicile des parents :

et de *Louise née Girardet, domiciliés à Tranes.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux *Clées le vingt-cinq* et à *Tranes, le vingt-sept* *Mai, mil neuf cent douze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux.*  
*Autorisation du père de l'épouse mi-*  
*neure. Certificat de publication*  
*des Clées et de Tranes.*

Signatures des époux :

*Henri Blanchet*  
*Henriette Blanchet née Simonin*

Signatures des témoins :

*M. Guyy sigt. Normainville*  
*E. Requier ménagère Noncampville*

Communiqué : au bureau de l'état

*civil à Trannes, le 13. Juin 1912.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Requier.*

N<sup>o</sup> 11.

Magnemat et Nicaty.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Tronchainvillier.

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent douze.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Magnemat Henri charbonnier.

de Trétonnières (Yaud) domicilié à Croz.

célibataire.

né à Croz, le vingt trois Septembre mil huit cent septante huit.

fils de François Magnemat, agriculteur.

et de Louise Françoise née Bonard, domiciliés à Croz.

2<sup>o</sup> Nicaty Marie Caroline couturière.

de Meudon, Combremont le Petit et Crozennes domiciliée à Tronvillars.

célibataire.

née à Tronvillars, le vingt Octobre mil huit cent huitante quatre.

fille de Edouard Nicaty, horloger.

et de Marie née Terret, domiciliés à Tronvillars.

Les publications ont eu lieu à Croz, Trétonnières, Meudon et Tronvillars, le vingt neuf, et à Combremont le Petit et Crozennes, le trent Mai, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication, de Trétonnières, Croz, Meudon, Combremont le Petit, Crozennes et Tronvillars.

Communiqué : aux bureaux de l'état

civil à Meudon, Combremont le Grand

Montigny et Tronvillars, le 22

Juin 1912.

Signatures des époux :

Henri Magnemat

Marie Magnemat née Nicaty

Signatures des témoins :

Justin Magnemat agriculteur à Croz

Alice Nicaty ménagère à Champagne

L'officier de l'état civil :

Ab. Reizmier

16. Oct. 1919. N° 19.

Jaquier et Falquet ni Delacretaz

A. Romainvilliot.  
Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Jaquier Gustave lactier

Lieu d'origine et de domicile : de Dizy (Aisne) domicilié à La Tré

Etat civil : célibataire

Lieu et date de la naissance : né à Dizy, le dix huit février mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et domicile des parents : fils de Mme Méry Charlotte Jaquier

et de

Nom et profession de l'épouse : 2° Falquet ni Delacretaz Anna Louise néguant

Lieu d'origine et de domicile : de La Tré (Aisne) domiciliée à La Tré

Etat civil : veuve de Armand Jean Falquet, dès le quatre Décembre, mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance : née à La Tré, le vingt neuf octobre mil huit cent septante trois

Noms, profession et domicile des parents : fille de M. François Henri Delacretaz

et de Naphie Emmanuèle Rignens, à La Tré

Date des publications : Les publications ont eu lieu à La Tré, le cinq et à Dizy, le six juillet, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé
- Extrait du premier mariage de la fiancée
- Extrait du décès de Falquet Armand Jean
- Promesse de mariage écrite
- Certificats de publication de La Tré et de Dizy

Communiqué : au bureau de l'état civil à La Tré, le 20 juillet 1919.

Signatures des époux :

G. Jaquier  
Anna Jaquier ni Delacretaz

Signatures des témoins :

H. Delacretaz agriculteur à La Tré  
Beate Delacretaz ménagère La Tré

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 13.

Aubert et RoCHAT

Aujourd'hui dix huit Octobre mil neuf cent deux

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Aubert Charles Henri instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit (Saud) domicilié à Croy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux Piquet-Dessous, le dix Décembre mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fil de Henri Gustave Aubert, horloger

domicile des parents :

et de Lina Rosalie née Trespard, aux Piquet-Dessous

Nom et profession de l'épouse :

2° RoCHAT Marthe Philène

Lieu d'origine et de domicile :

de Lieu (Saud) domiciliée aux Charbonnières

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Charbonnières, le seize Février mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Charles Louis RoCHAT, agriculteur

domicile des parents :

et de Jenny Louise Elise née RoCHAT, aux Charbonnières

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Croy, au Sentier, au Brassus, et au Lieu, le vingt sept Septembre mil neuf cent deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de Croy, du Sentier, du Brassus et du Lieu.

Signatures des époux :

Aubert

Marthe Aubert née RoCHAT

Signatures des témoins :

J. RoCHAT, agriculteur  
L. RoCHAT, agriculteur  
Charbonnières

Communiqué : aux officiers de

l'état civil au Brassus, au Sentier, et au Lieu, le 18 Octobre 1919.

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

N° 14.  
Roy et Candaux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Tronchainotier.

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy Jules Félix — agriculteur.

de Premier (Caud) domicilié à Premier.

célibataire.

né à Premier, le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.

fils de Jules et Emile Roy, agriculteur.

et de Messie Adine née Roy, à Premier.

2° Candaux Céline Marie — ménagère.

de Premier domiciliée à Premier.

célibataire.

née à Premier, le quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de Paul Alexis Candaux, vigneron.

et de Louise Félicie née Paget, à Premier.

Les publications ont eu lieu à Premier, le vingt-cinq Octobre mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.

Promesse de mariage écrite.

Certificat de publication de Premier.

Signatures des époux :

J. F. Roy

Céline Roy née Candaux.

Signatures des témoins :

Desdamp né à Premier

Ju. Bessonant, né Cantaut à Premier

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 15

26 sept. 38.

Candaux et Tilloud

Nom et profession de l'époux :

1° Candaux, Emile — tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Tremier (Gand) — domicilié à Tremier, en seigneur au Soudoy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tremier, le vingt-neuf. Quin. mil huit cent Soixante-huit.

Noms, profession et

fils de David Louis Emile Candaux, dépositaire postal.

domicile des parents :

et de Félicie Marie nee Troular, sa femme, à Tremier.

Nom et profession de l'épouse :

2° Tilloud, Berthe Eugénie — souturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Assens (Gand) — domiciliée à Morges.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morges, le vingt-trois. Mars. mil huit cent quatre-vingt-deux.

Noms, profession et

fille de feu Jules Gabriel Tilloud

domicile des parents :

et de Isaline Toretet, sa veuve, garde-barrières, à Morges.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tremier et à Morges, le deux, au Lieu le trois, et à Assens, le quatre. Novembre, mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux  
Promesse de mariage écrite  
Certificats de publications de  
Tremier, Morges, Le Lieu et  
Assens.

Signatures des époux :

Emile Candaux  
Eugénie Candaux nee Tilloud

Signatures des témoins :

H Stefler Hotelier Le Soudoy  
C Poselung peintre Romainville

Communiqué : aux bureaux de

l'état civil, à Morges, Le Lieu  
et Echallens, le 22. Novembre,  
1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier

N° 10.  
Collomb et Tschon.

à Trémainvillier.  
Aujourd'hui cinq Décembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Collomb Paul Arthur agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Trémainvillier (Sud) domicilié à Trémainvillier.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Trémainvillier le deux Février mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fils de Daniel Collomb, agriculteur.

domicile des parents :

et de Marie Trésilie née Tschon, à Trémainvillier.

Nom et profession de l'épouse :

2° Tschon Georgina Lettie modiste.

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêne-Paquier (Sud) domiciliée à Chêne-Paquier.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Chêne-Paquier le dix huit Mars mil huit cent quatre vingt deux.

Noms, profession et

fille de Henri Tschon, agriculteur.

domicile des parents :

et de Constantine née Remy, à Chêne-Paquier.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trémainvillier le trois, et à Chêne-Paquier, le cinq, Novembre, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.  
Autorisation écrite du père de l'époux.  
Promesse de mariage écrite.  
Certificats de publication de Trémainvillier et de Chêne-Paquier.

Signatures des époux :

Paul Collomb  
Lettie Collomb née Tschon

Signatures des témoins :

Marie Tschon couturière à Chêne-Paquier  
Jean Collomb agric. à Trémainvillier

Communiqué : au Bureau de

l'état civil, à Doumeloy, le 5.  
Décembre 1912.

L'officier de l'état civil :

Ab. Reigner.

N° 17

à Romainvillier

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bernard Auguste Louis agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Croy, Romainvillier et La Tré, domicilié à Croy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Croy, le neuf Avril mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Jean Lucien Bernard

domicile des parents :

et de Lia née Bernard, à Croy

Nom et profession de l'épouse :

2° Baudray Marguerite Violette

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruzier et Suchy (Land) domiciliée à Croy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trassus, le vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Noms, profession et

fille de Georges Baudray, conducteur postal

domicile des parents :

et de Blanche Jenny née Bernard, à Croy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Croy, Romainvillier et La Tré, le trente Novembre et à Ruzier et Suchy, le premier Décembre, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des épouxAutorisation du père de l'épousePromesse de mariage écriteCertificats de publication de Croy,Romainvillier, La Tré, Ruzieret Suchy

Communiqué : aux bureaux de

l'état civil, à Armer et à Bel-

mont, le 21 Décembre 1912.

Signatures des époux :

Auguste BernardViolette Bernard née Baudray

Signatures des témoins :

J. Baudray messager CroyH. Luquiers agriculteur quinc

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

20. Nov. 31.

N° 18.

Rebischer et Gresset.

à Rommornier.  
Aujourd'hui trente Décembre mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rebischer Ami — électricien.

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Canton de Berne) — domicilié à sur Clés.

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Moudon (Canton de Vaud) le quatorze Mars mil huit cent quatre vingt un.

Noms, profession et

fil de Pierre Rebischer, agriculteur.

domicile des parents :

et de Mario ne Deppierraz, à Ruttigny.

Nom et profession de l'épouse :

2° Gresset Marie Julia — coiffeuse restaurant sans alcool.

Lieu d'origine et de domicile :

de Jaune Doubs (France) — domiciliée à Lausanne (Grand St. Jean).

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Lesclapart (Canton de Fribourg) le quatre Février mil huit cent quatre vingt six.

Noms, profession et

fille de defunts Joseph Emile Gresset.

domicile des parents :

et de Mario Ceile Maire.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à sur Clés et à Guggisberg, le vingt sept, à Lausanne, le vingt huit Novembre, et à Jaune Doubs, le premier Décembre mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extraits de naissances des époux
- Extraits de décès des pères et mères de l'époux
- Voyelle de mariage
- Certificats de publication des Clés, Lausanne, Guggisberg et Jaune Doubs
- Certificat de capacité matrimoniale, délivré par le Consulat général français à Genève. Communiqué : à la Chancellerie d'Etat, et aux bureaux de l'état civil, à Lausanne et à Guggisberg, le 30 Décembre 1912.

Signatures des époux :

Ami Rebischer  
Julia Rebischer nee Gresset

Signatures des témoins :

M. Harangue, Valet de chambre, 3 Rue du Remond  
J. Dussoubert, agt. de Police, Foches de Noy, Pontar

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N°

Aujourd'hui Le Numero 18, est celui de mil neuf cent la dernière par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> inscription faite dans l'année 1912. (dans) à la page 51.

Lieu d'origine et de domicile :

de Les deux doubles du présent domicilié à registre sont conformes.

Etat civil :

Ce que nous certifions.

Romainmotier le 31. Decembre 1912.

Lieu et date de la naissance :

né à



mil huit cent Ab. Tréquier.

Noms, profession et

fil de

off. de l'état civil.

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Un double a été remis le 8. Janvier 1913, à

Lieu d'origine et de domicile :

de l'autorité cantonale, en domiciliée à exécution de l'Art.

Etat civil :

1, de la loi.

Romainmotier le 8. Janvier 1913

Lieu et date de la naissance :

née à



mil huit cent off. de l'état civil.

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

*Bonard et Abrezol*

*Romainmôtier*  
Aujourd'hui *sur Fésier* mil neuf cent *seize*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Bonard Alfred* agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Romainmôtier, Croy et La Traz* domicilié à *Essertines sur Trolle*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Romainmôtier, le bois Rout* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fils de *deux Jean Samuel Bonard*

domicile des parents :

et de *deux Amélie Françoise née Hautier*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Abrezol Jeanne Elisa* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bursinel* domiciliée à *Romainmôtier*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Romainmôtier, le vingt quatre* mil huit cent *quatre vingt six*

Noms, profession et

fille de *deux Jean Gustave Abrezol, maître serrurier, à Romainmôtier*

domicile des parents :

et de *deux Jenny Henriette, née Dubuit*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Essertines sur Trolle et Bursinel, le six, et à Romainmôtier, Croy et La Traz, le sur Janvier, mil neuf cent seize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisations de l'officier de l'état civil de Gilley, de célébrer le mariage.*

Signatures des époux :

*Alfred Bonard*  
*Elisa Bonard née Abrezol*

Signatures des témoins :

*M<sup>r</sup> Abrezol serrurier à Romainmôtier*  
*M<sup>r</sup> Bonard sellier à Romainmôtier*

Communiqué : au bureau de

*l'état civil à Gilley, le 11 Fésier 1913.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Trignier*

N° 2.  
Marti et Bonard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvillier.

Aujourd'hui vingt-deux Février, mil neuf cent seize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marti Frank Ernest dit Jean, agriculteur.de Lys (Borne) domicilié à Orbe (Soud).

célibataire.

né à Rosé sur Maban (Tribourg)

né le huit Décembre, mil huit cent quatre-vingt-trois.

fils de Jean Frédéric Martiet de Marie née Marti, sa veuve, à Orbe.2° Bonard Lucie, ménagère.de Croy, La Trar et Romainvillier, domiciliée à Croy.

célibataire.

née à Croy, le dix-huit Octobre, mil huit cent quatre-vingt-cinq.fille de défunts Pierre Louis Bonardet de Marie Marguerite Françoise Crouillet.Les publications ont eu lieu à Orbe, le vingt-huit, et à Lys,  
Croy, La Trar et Romainvillier, le vingt-neuf, Janvier,  
mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
de l'état civil d'Orbe, de cé-  
lébrer le mariage.

Signatures des époux :

Jean Marti

Lucie Marti née Bonard

Signatures des témoins :

G. De Suter agriculteur Lantenne

A. Dupuis agriculteur Orbe

Communiqué : aux bureaux de  
l'état civil à Lys et à Orbe,  
le 22 Février 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier

N° 3

*Clayre et Monnier*

*a Romainvillier.*  
Aujourd'hui *premier Mars* mil neuf cent *treize*.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Clayre Alexis Justus* maréchal.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Trefflens (Gand)* domicilié à *Trefflens*.

Etat civil :

*célibataire*.

Lieu et date de la naissance :

né à *Trefflens*, le *six Décembre*, mil huit cent *quatre vingt cinq*.

Noms, profession et

fil de *feu Eugène Clayre*.

domicile des parents :

et de *Jeanne Emilie née Bourzon*, à *Trefflens*.

Nom et profession de l'épouse :

2° *Monnier Helène Louise* ménagère.

Lieu d'origine et de domicile :

de *Arnex sur Saxe (Gand)* domiciliée à *Arnex*.

Etat civil :

*célibataire*.

Lieu et date de la naissance :

née à *Arnex*, le *six Novembre* mil huit cent *quatre vingt neuf*.

Noms, profession et

filles de *Ulysse Monnier*, agriculteur, à *Arnex*.

domicile des parents :

et de *Helène Marianna née G. Terren*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Trefflens* le *vingt six*, et à *Arnex*, le *vingt sept Janvier*, mil neuf cent *treize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait de naissance des époux.*  
*Promesse de mariage.*  
*Certificats de publication de*  
*Trefflens et Arnex.*

Signatures des époux :

*Alexis Justus Clayre*  
*Helène Louise Clayre Monnier*

Signatures des témoins :

*Ulysse Monnier Agriculteur Arnex*  
*Rosie Monnier ménagère Arnex*

Communiqué : au bureau de

*l'état civil à Arnex, le 1<sup>er</sup>*  
*Mars 1913.*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Treignier*

14. N° 33.

N° 4.

Glayre et Estoppey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Promainnotier

Aujourd'hui cinq Mars. mil neuf cent seize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° M. Glayre Jean Henri. agriculteur.

de Traffles (Soud) domicilié à Traffles.

Célibataire

né à Traffles, le vingt-sept Juin. mil huit cent quatre-vingt.

fils de M. Eugène Glayre.

et de M. Emile née Tesson, à Traffles.

2° M. Estoppey Louise. ménagère.

de Granges (Soud) domiciliée à Arbe (Soud)

Célibataire

née à Arbe, le sept. Septembre. mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de M. Jules Charles François Estoppey.

et de M. René née Cery, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Traffles de dix-neuf, à Arbe

et Granges, le vingt Janvier, mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux.  
Promesse de mariage.  
Certificats de publication de  
Traffles, Arbe et Granges.

Signatures des époux :

Jean Glayre

Louise Glayre née Estoppey

Signatures des témoins :

Alfred Hételi à b. Larnax

A. Chere agriculteur à Traffles

L'officier de l'état civil :

Ab. Freignier

Communiqué : aux bureaux de  
l'état civil à Arbe et à Granges.  
le 5. Mars. 1913.

N° 5.

*Paget et Bonard.*

*à Romainvilliers.*  
Aujourd'hui *huit Avril* mil neuf cent *seize*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Paget François* — *manoeuvre mécanicien*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Argies (Ard)* domicilié à *Romainvilliers*

Etat civil :

*celibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Argies*, le *vingt deux Février* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fil de *Charles Ulisse Paget, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Thérèse Henriette née Tallot, à Argies*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bonard Valentine Jeanne* — *couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Romainvilliers, Cray et La Tréte* domiciliée à *Romainvilliers*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Romainvilliers*, le *douze Octobre* mil huit cent *septante huit*

Noms, profession et

fille de *defunts Jean Samuel Bonard*

domicile des parents :

et de *Amélie Henriette née Hautier*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Romainvilliers, Cray et La Tréte*, le *vingt trois et à Argies*, le *vingt quatre Mars*, mil neuf cent *seize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extrait du 1<sup>er</sup> mariage de l'époux*  
*Extrait de naissance de l'époux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificats de publication de Argies*  
*Romainvilliers, Cray et La Tréte*  
*Le décès de la 1<sup>re</sup> femme de l'époux est*  
*sur D. A. Vol. IV. Fol. 66.*  
Communiqué : à l'état civil à  
*Argies, le 3. Avril. 1913.*

Signatures des époux :

*Paget François*  
*Valentine Paget née Bonard*

Signatures des témoins :

*E. Petitjean ménagère à Romainvilliers*  
*M. Bonard Ménager à Romainvilliers*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Triznier*

N° 6

*Dizerens et Meylan*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*à Romainvillier.*

Aujourd'hui *douze* *Avril* mil neuf cent *treize*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dizerens René* *agriculteur*

de *Savigny (Aud)* domicilié à *Col Envy (Aud)*

*célibataire*

né à *Premier (Aud)* le *vingt-huit* *Avril* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fils de *Louis Samuel Dizerens* *charpentier*

et de *Frosine Aline née Paget* à *Col Envy*

2° *Meylan Mariet Elisa* *mineur*

de *Moiry (Aud)* domiciliée à *Moiry*

*célibataire*

née à *Moiry* le *vingt-quatre* *Février* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*

fille des *défunts* *Edouard Meylan*

et de *Louise Marie née Chanson*

Les publications ont eu lieu à *Col Envy* le *vingt-six* et à *Moiry* et *Savigny* le *vingt-sept* *Mars* mil neuf cent *treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux.*  
*Promesse de mariage.*  
*Certificats de publication de Col Envy, Moiry et Savigny.*

Signatures des époux :

*René Dizerens.*  
*Elisa Dizerens née Meylan*

Signatures des témoins :

*Paul Dizerens Charpentier Romainvillier*  
*Emuel Meylan agriculteur P. n. p. p. l.*

Communiqué : aux officiers de l'état

civil, à *Savigny* et à *Col Envy* le *12* *Avril* *1913*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Freignier*

*Vue le 17 avril 1913*  
*le Maire*  
*A. Meylan*

6. Mars 1913. N° 1  
 Reverchon et Pissetet Dadet

*à Romainvillier*  
 Aujourd'hui *vingt cinq Avril* mil neuf cent *treize*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° *Reverchon Gustave Alois* agriculteur  
 Lieu d'origine et de domicile : de *Bretonnières (Saut)* domicilié à *Bretonnières*  
 Etat civil : *célibataire*

---

Lieu et date de la naissance : né à *Bretonnières*, le *dix-neuf Mars* mil huit cent *septante cinq*  
 Noms, profession et domicile des parents : fils des *défunts Jean Emile Reverchon*  
 et de *Marie née Reverchon*

Nom et profession de l'épouse : 2° *Pissetet Dadet Cécile Adèle* femme de chambre  
 Lieu d'origine et de domicile : de *Sarfards (Neuchâtel)* domiciliée à *Genève (Rue du Rhône)*  
 Etat civil : *célibataire*

---

Lieu et date de la naissance : née à *La Chaux-de-Fonds*, le *vingt cinq septembre* mil huit cent *quatre vingt un*  
 Noms, profession et domicile des parents : fille des *défunts Edouard Pissetet Dadet*  
 et de *Fanny née Jean Richard*

Date des publications : Les publications ont eu lieu à *Bretonnières* le *quatre*, et à *Genève*  
 et aux *Sarfards*, le *cinq Avril*, mil neuf cent *treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Extraits de naissance des époux*  
*Promesse de mariage*  
*Certificats de publication de Bretonnières, Les Sarfards et Genève*

Signatures des époux :  
*Gustave Reverchon*  
*Cécile Reverchon née Pissetet Dadet*  
 Signatures des témoins :  
*Léonie Deramny Ménageur*  
*H. Gaudy vigneron Romainvillier*

Communiqué : aux bureaux de l'état civil aux *Sarfards* et à *Genève*, le *25 Avril 1913*

L'officier de l'état civil :  
*Ab. Trignier*

N° 8.

Laffely et Mühlemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainmotier.

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent treize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Laffely <sup>cel</sup> Emile Marc Henri — charpentier.de Ballaigues <sup>cel</sup> (Saud) — domicilié à Gallerbe.veuf de Julie <sup>cel</sup> Emma née Treymond, des le premier Decem-  
bre, mil neuf cent dix.

né à Ballaigues, le deux Octobre — mil huit cent soixante.

fils des défunts Laffely Henri Louis

et de Louise Fanchette <sup>cel</sup> née Ecoffey.2° Mühlemann Fanny Marie — ménagèrede Zihlschlacht <sup>cel</sup> (Churgovie) — domiciliée à Lausanne.divorcée de Mühlemann Jean Jacob, des le cinq Juin, mil  
neuf cent douze.

née à Châtelard, le vingt huit Janvier mil huit cent soixante treize.

fille des défunts Mühlemann Frédéric

et de Susette Sophie Augustine <sup>cel</sup> née Curin.Les publications ont eu lieu à Gallerbe le vingt deux et à Ballai-  
gues, Zihlschlacht et Lausanne, le vingt quatre Avril.  
mil neuf cent treize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Gallerbe, de céle-  
brer le mariage.

Signatures des époux :

Laffely Emile  
Fanny Laffely née Mühlemann

Signatures des témoins :

H. May menuisier Lausanne  
L. Chappuis tailleur RomainmotierCommuniqué : aux bureaux de  
l'état civil, à Gallerbe, Ballaigues,  
Zihlschlacht et Lausanne, le 10  
Mai 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Prignier.

N° 9.

Poget et Courod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Romainvostier.

Aujourd'hui seize Mai mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Poget Jules Henri agriculteur

de Tremier (Gaud) domicilié à Lignerolle.

célibataire.

né à Tremier, le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt.

fil de Jean Henri Poget, agriculteur.

et de Louise Jeanette née Troy, à Lignerolle.

2° Courod Léa

des Clées (Gaud) domiciliée aux Clées.

célibataire.

née à aux Clées, le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre.

filles de Fritz Courod, agriculteur.

et de Susanne Marie née Richard, aux Clées.

Les publications ont eu lieu à Lignerolle, le dix-huit, et à Tremier et aux Clées, le vingt. Privil, mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lignerolle, de célébrer le mariage.

Signatures des époux :

Jules Poget  
Léa Poget née Courod

Signatures des témoins :

François Courod agri. Les Clées  
Robert Poget agri. Lignerolle

Communiqué : au bureau de l'état civil, à Lignerolle, le 17. Mai. 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Trignier.

N° 10.  
Poget et Maillefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainvillier.

Aujourd'hui seize Mai mil neuf cent treize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Poget Robert Sylvestre agriculteur.

de Tremier (Gaud) domicilié à Lignerolle.

célibataire.

né à Tremier, le six Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fils de Jean Henri Poget agriculteur.

et de Henriette Jeannette née Trois, à Lignerolle.

2° Maillefer Alice Elise couturière.

de Lignerolle et de Trallaigues domiciliée à Lignerolle.

célibataire.

née à Lignerolle, le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de Jean Auguste Maillefer agriculteur.

et de Aline Marie née Lereschet à Lignerolle.

Les publications ont eu lieu à Lignerolle, le vingt-trois, et à Trallaigues et Tremier, le vingt-quatre Avril, mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Lignerolle, de célébrer le mariage.

Signatures des époux :

Robert Poget  
Alice Poget née Maillefer

Signatures des témoins :

Jules Poget Agriculteur à Lignerolle  
Francis Bonod vigneron à Les blées

Communiqué : aux bureaux de

l'état civil à Lignerolle et à Trallaigues, le 17 Mai 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treizner

N° 11

*Trochat et Golay*

*A Tronvillain*  
Aujourd'hui *17. Mai* mil neuf cent *1913*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Trochat Jean Charles* — *agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Croy (Gand)* domicilié à *Croy*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Croy, le trois Octobre* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

fil de *Gustave Emile Trochat, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Antèle Anna, née Gerber, à Croy*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Golay Héloïse Dorcas* — *pierriste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Le Lieu du Cherut (Gand)* domiciliée à *Le Lieu (La Lieue)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *aux Charbonnières, le premier août* mil huit cent *quatre vingt neuf*

Noms, profession et

fille de *Ami Henri François Golay, pierriste*

domicile des parents :

et de *Emma, née Stauffer, au Lieu*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Croy, au Lieu, au Sentier et au Trassus, le vingt-cinq Avril mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de l'époux*
- Extrait de naissance de l'épouse*
- Promesse de mariage*
- Certificats de publication de Croy, Le Lieu, Le Sentier, et Le Trassus*

Communiqué : *aux bureaux de l'état civil, au Lieu, au Sentier, et au Trassus, le 17. Mai 1913.*

Signatures des époux :

*Jean Charles Trochat*  
*Héloïse Trochat née Golay*

Signatures des témoins :

*Ami Golay pierriste Le Lieu*  
*Emma Golay pierriste Croy*

L'officier de l'état civil :

*Ab. Tringnier*

N<sup>o</sup> 12.  
Kägin et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

à Romainmôtier.  
Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent treize.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kägin Eugen musicien.  
de Leiningen (Argovie) domicilié à Romainmôtier (Soud)  
célibataire.

né à Leiningen le vingt un Décembre mil huit cent quatre vingt trois.  
fils de Alfred Kägin tisserand.  
et de Thibautia nées Lüthi, à La Sarraz (Soud)

2<sup>o</sup> Guignard Lucile femme ménagère.  
de Le Lieu (Soud) domiciliée à Romainmôtier.  
célibataire.

née à Romainmôtier le vingt quatre Août mil huit cent quatre vingt huit.  
fille de Edmond Jacques Guignard marchand de bois, à Romainmôtier.  
et de Jeanne Adèle Lucile née Cart.

Les publications ont eu lieu à Romainmôtier, au Lieu, et à Leiningen, le deux juillet mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Extraits de naissances des époux.
- Promesse de mariage.
- Certificats de publications de Romainmôtier, du Lieu et de Leiningen.

Signatures des époux :

Eug. Kägin  
Lucile Kägin née Guignard.

Signatures des témoins :

Edmond Guignard M<sup>o</sup> de loi Romainmôtier  
Mademoiselle Guignard Romainmôtier

Communiqué : aux bureaux de l'état civil au Lieu et à Leiningen, le 24 juillet 1913.

L'officier de l'état civil :

Ab. Treignier

N° 13.

*Conod et Conod*

Nom et profession de l'époux :

*A Roumilly*  
Aujourd'hui *Arant* *Septembre* mil neuf cent *vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Conod Francis* *agriculteur*  
des *Clées (Taud)* domicilié aux *Clées*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né aux *Clées*, le *vingt-quatre Février* mil huit cent *quatre-vingt-six*

Noms, profession et

fils de *Fritz Conod, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Susanne Marie née Richard, aux Clées*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Conod Jeanne Marie* *mineure*

Lieu d'origine et de domicile :

des *Clées* domiciliée à *La Trussille sur Les Clées*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *La Trussille*, le *vingt-trois Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix*

Noms, profession et

fille de *John Conod, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Julie Marie Augustine née Taud, à La Trussille*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux *Clées*, le *vingt-Septembre*, mil *neuf cent vingt*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Extraits de naissance des époux*  
*Promesse de mariage écrite*  
*Certificat de publication des Clées*

Signatures des époux :

*Francis Conod*  
*Marie Conod née Conod*

Signatures des témoins :

*Fritz Conod agriculteur Les Clées*  
*John Conod agriculteur La Trussille*

— Communiqué : —

L'officier de l'état civil :

*Ab. Treignier*

(26. juillet 1913) M.  
**Develer et Barraud**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

A Traminonchies.  
 Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Develer Henri Robert ouvrier de fabrique, (chaoclat)  
 de Trefflens (Gand) domicilié à Trefflens  
célibataire

né à Trefflens, le dix-huit juillet mil huit cent septante quatre  
 fils de feu David Henri Develer  
 et de Marie née Marchand, ménagère, à Trefflens

2° Barraud Elise Alice ouvrière de fabrique, (chaoclat)  
 de Essertines sur Yverdon (Gand) domiciliée à Yverdon (Faubourg de la  
célibataire Maison Rouge

née à Dameloye (Gand) le cinq août mil huit cent quatre-vingt-deux  
 fille de feu Emile Barraud  
 et de Elise née Freymond, couturière à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Trefflens, le quatorze, et à Yverdon  
et Essertines, le quinze, Septembre, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extrait de naissance des époux  
Promesse de mariage  
Certificats de publication de  
Trefflens, Essertines, et  
Yverdon

Communiqué : aux bureaux de  
l'état civil, à Yverdon et à  
Essertines, le 25 Octobre 1913

Signatures des époux :

Robert Develer  
Elise Develer née Barraud

Signatures des témoins :

E. Develer charbon Trefflens  
Aline Develer Ménagère Trefflens

L'officier de l'état civil :

Ab. Treizmier

Vu le 25 Mars 1914.  
Le Prêt.  
J. d'ant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Le N° 14, à la page 66, est ~~mil neuf cent~~ celui de la  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux  
de doubles du présent registre sont domiciliés à ~~conformes~~.

Ce que nous certifions.  
Promulgué le 31 Décembre 1913.

né à ~~mil huit cent~~ Ab. Reigrier  
fils de  
et de



2<sup>o</sup> En vertu de la Circulaire du Département de Justice  
de St. Gall, du 11 Novembre 1911 domiciliée à ~~avec~~ chiffre 3, et de celle  
du 16 Décembre 1913. Suisse, du même Département, ce Volume  
est clos.

née à ~~mil huit cent~~  
fille de  
et de

Promulgué le 31 Décembre 1913.

Les publications ont eu lieu à  
Ab. Reigrier  
off. de l'état civil.



Un double a été remis  
le 6 Janvier 1914 (quatre)  
à l'Autorité cantonale, en  
exécution de l'art. 2 de  
la loi.

Promulgué le Janvier 1914.  
Ab. Reigrier  
off. de l'état civil.



Ce volume se termine  
par le N° 14, des inscriptions  
de l'année 1913. Suisse.  
La suite se trouve dans le  
volume commençant par le N° 1.  
de l'année 1914 (quatre)  
Ce que nous certifions.

Promulgué le 21 Janvier 1914.  
Ab. Reigrier  
off. de l'état civil.



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Visé le 25 Mars 1914.  
Le Prêtre  
J. d'ant

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Le N° 14, à la page 66, est ~~mil neuf cent~~ celui de la  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux  
de doubles du présent registre sont domiciliés à ~~confirmer~~.

Ce que nous certifions.  
Promulgué le 31 Décembre 1913.

né à

filz de

et de



~~mil huit cent~~ Ab. Reigrier  
off. de l'état civil.

2<sup>o</sup> En vertu de la Circulaire du Département de Justice  
de St. Gallen, du 11 Novembre 1911 domiciliée à ~~avec~~ chiffre 3, et de celle  
du 16 Décembre 1913. Suisse, du même Département, ce Volume  
est clos.

née à

fille de

et de

mil huit cent  
Promulgué le 31 Décembre 1913.



Ab. Reigrier  
off. de l'état civil.

Les publications ont eu lieu à

Un double a été remis  
le 6 Janvier 1914 (quatorze)  
à l'Autorité cantonale, en  
exécution de l'art. 2 de  
la loi.

Promulgué le Janvier 1914.  
Ab. Reigrier  
off. de l'état civil.



Ce volume se termine  
par le N° 14, des inscriptions  
de l'année 1913. Suisse.  
La suite se trouve dans le  
volume commençant par le N° 1.  
de l'année 1914 (quatorze).  
Ce que nous certifions.



Promulgué le 21 Janvier 1914.  
Ab. Reigrier  
off. de l'état civil.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

1911.  
Reschlinann et Delacretaz.  
1912.  
Ruebert et Reschat.  
Rebischer et Gresset.

Folios.  
27. 24.  
46.  
51.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

A

1910.

Folios

Baakard et Lasey.

7.

Berthoud et Marchand.

12.

1911.

Bonard et Mounet.

21.

Berthoud et Besson.

27.

Battensweiler et Herod.

29.

1912.

Blanchet et Simonin.

43.

Bonard et Baudry.

51.

1913.

Bonard et Abresol.

53.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

**B**

14

<u>1910.</u>		Folios.
Cardoux et Hautier.	f.	.6.
Collomb et Leresehe.	f.	.11.
Chevalier et Magnonot.	f.	.14.
<u>1911.</u>		
Cardoux et Dubat.	f.	.20.
Curtet et Henry.	f.	.26. <del>F</del>
Cornu et Roseburg.	f.	.32.
<u>1912.</u>		
Cochet et Cozet.	f.	.35.
Cardoux et Villard.	f.	.48.
Collomb et Tschou.	f.	.49.
<u>1913.</u>		
Conat et Conod.	f.	.65.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y

C

1913

Direrens et Merslan.

Deselaf et T. Mand.

1911

Delacitaz et Jovy

Folios

.58.

.00. F

31

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

**D**

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

E

1910  
Faure et Soumis.

Folios.  
.13.

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

**F**

1909

Folios

Guignard et Delacretaz.	R. 1.
Guillard et Blachon.	. 2.
Glaz et Curtet.	F. 3.

1911

Grandjean et Luginens.	F. 23.
Grandjean et Chesaux.	F. 30.

1912.

Osy et Baumgartner.	R. 34.
Epignard et Dépas.	. 37.
Grandjean et Firscher.	F. 38.

1913.

Glazre et Marnier.	R. 55.
Glazre et Estepsey.	F. 56.

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

G

1919.  
Hautier et Lugeon.

Folios.  
141.

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

H

1911

Folios.

v. 31.

Jour et Delacretaz.

1912.

Jacquier et Falquet vs Delacretaz. 1+5.

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**J**

1913.  
Kägin et Guignard.  
Furchofe et Grandjean

Folios.  
64.  
38

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**K**

1911  
Loserj et Desmeules.

Folios.  
25.

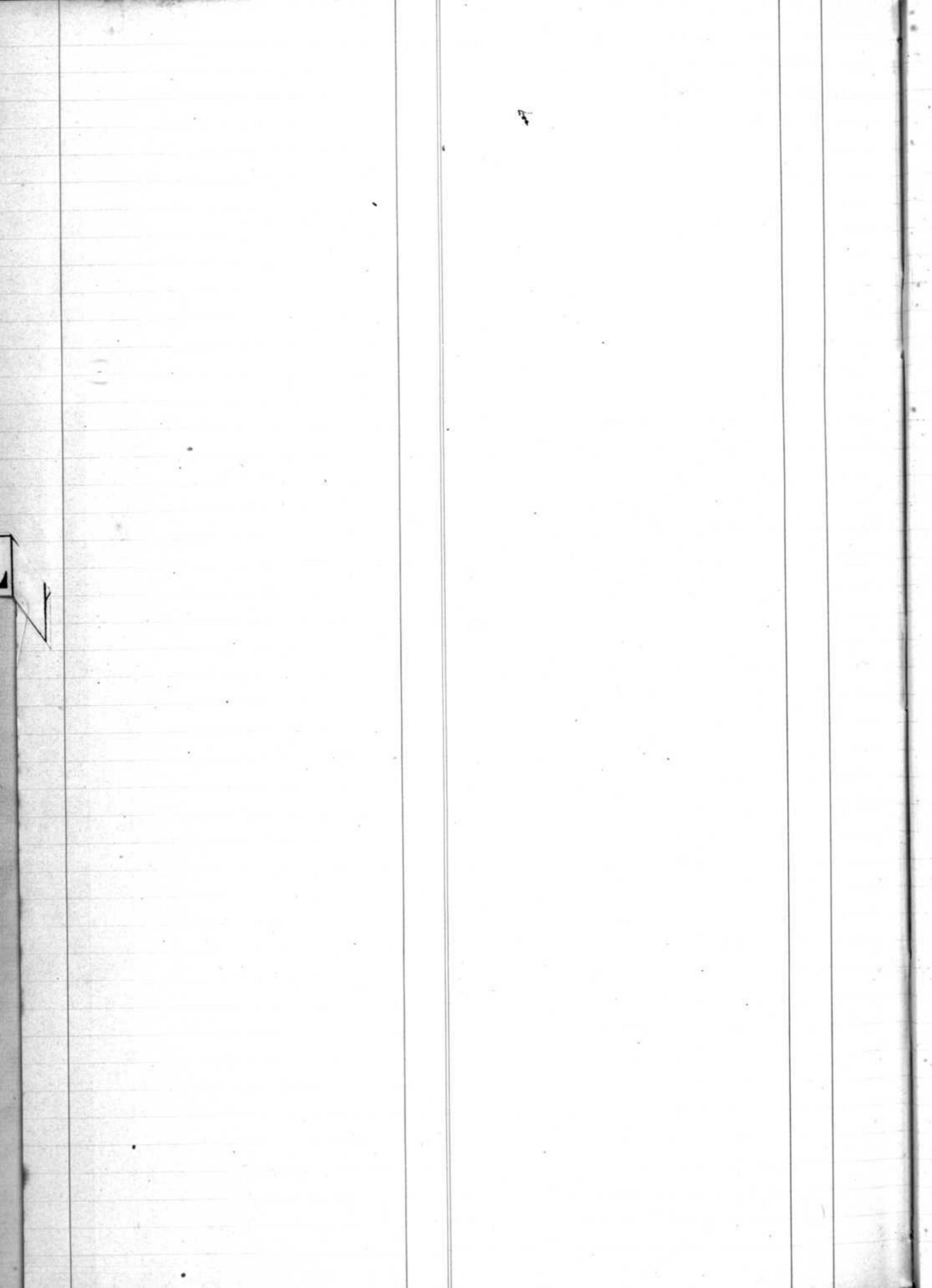
1912.  
Lyon et Baudray.

39.

1913.  
Laffely et Mühlmann.

60.

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z



1910.  
Meylan et Tesson.  
1919.  
Maignemat et Heisch.  
1913.  
Marti et Bonard.

Folios.  
17.  
7 44.  
54.

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**M**

1909

*Chicago et Magnemat.*

Folios

.4.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

N

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

0

<u>1910</u>	<u>Folios</u>
Pattney et Glanpe	f. 8.
<u>1911</u>	
Paget et Maurhofer.	f. 22.
1912.	
Paget et Saudraz.	f. 42.
1913.	
Paget et Tromard.	f. 57.
Paget et Comad.	f. 61.
Paget et Maillefer.	f. 63.

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

P

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

Q

<u>1910.</u>		Folios.
Troy et Guillaume	F.	9.
Troy et Christen.	F.	15.
<u>1911.</u>		
Trechat et Isignens.	F.	28.
<u>1912.</u>		
Troy et Conod.	F.	40.
Troy et Candaux.	F.	47.
<u>1913.</u>		
Preverchon et Passetet-Dadet.	F.	59.
Trechat et Gelin.	F.	63.

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**R**

1910  
Summit et Chevalley.  
1911  
Stückli et Chevalier.

Folios.  
10.  
19.

S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

S

1910.

*Craupfel et Glayre.*

1912.

*Curion et Monique Magnenet.*

Folios.

16.

36.

T  
U  
V  
W  
X  
Z

T

U  
V  
W  
X  
Z

U

Y  
W  
X  
Z

V

W  
X  
Z

W





Y

Z

Y  
Z

